

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE

DE

BRUGNY-ABLOIS-VINAY

1, Place du Général de Gaulle

51530 SAINT MARTIN D'ABLOIS



**BRUGNY-
VAUDANCOURT**



**SAINT MARTIN
D'ABLOIS**



VINAY

Réunion du 14 Avril 2025

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal du 17/12/2024.
- 2- Vote du Compte financier unique 2024.
- 3- Affectation du résultat 2024.
- 4- Vote du Budget Primitif 2025.
- 5- Tarif centre de loisir juillet 2024.
- 6- Aides aux devoirs.
- 7- Admission en Non-Valeur.
- 8- Subvention école
- 9- Questions diverses.

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU SISCOBAVI DU 14 Avril 2025

Etaient présents :

Membres de la commune de Saint Martin d'Ablois :

Mr DUPONT Benoît, Mme Catherine FONTANESI,

Membres de la commune de Brugny- Vaudancourt :

BANCHET Alain, , Mmes JUSTINE-CANIVEZ Isabelle,

Membres de la commune de Vinay :

Mmes COLLIN Josiane, Mr GAUTRON Rodolphe, Florence DECARRIER.

Membres absents excusés : *Mme OUDART Elise, Mme Maryline THIEBAUT, Mmes LEBEAU Emilie-Sophie, LEJEUNE André, Mrs LECOMTE Jérémy*

Pouvoirs :

- *Mme LEBEAU donne pouvoir à Mr DUPONT*
- *Mr LEJEUNE donne pouvoir à Mr BANCHET*
- *Mme LECOMTE donne pouvoir à Mr GAUTRON*

- *Membre en exercice : 12*
- *Nombre de présent : 7*
- *Nombre de pouvoir : 3*
- *Nombre de votant : 10*

Ouverture de la séance à 19h00

- *Le quorum est atteint*
- *Mme Catherine FONTANESI a été désignée en qualité de secrétaire de séance par l'Assemblée.*

1. Approbation du procès-verbal du 17/12/2024

Après relecture du PV, celui-ci est adopté à l'unanimité

2. Vote du Compte financier unique 2024.

Présentation des chiffres :

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2024	431 293,29 €	489 374,34 €	58 081,05 €
	Résultats antérieurs (2023) reportés		111 642,61 €	111 642,61 €
	Résultat à affecter	431 293,29 €	601 016,95 €	169 723,66 €
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2024	445 042,21 €	235 436,48 €	-209 605,73 €
	Solde antérieur (2023) reporté		100 531,80 €	100 531,80 €
	Solde global d'exécution 001	445 042,21 €	335 968,28 €	-109 073,93 €
Restes à réaliser au 31/12/2024	Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Investissement	31 434,00 €	51 113,20 €	19 679,20 €
Résultats cumulés 2024 y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)		907 769,50 €	988 098,43 €	80 328,93 €

Le conseil syndical

Après en avoir délibéré, pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Valide le compte financier unique 2024

3. Affectation du résultat 2024.

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2024	431 293,29 €	489 374,34 €	58 081,05 €
	Résultats antérieurs (2023) reportés		111 642,61 €	111 642,61 €
	Résultat à affecter	431 293,29 €	601 016,95 €	169 723,66 €
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2024	445 042,21 €	235 436,48 €	-209 605,73 €
	Solde antérieur (2023) reporté		100 531,80 €	100 531,80 €
	Solde global d'exécution 001	445 042,21 €	335 968,28 €	-109 073,93 €
Restes à réaliser au 31/12/2024	Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Investissement	31 434,00 €	51 113,20 €	19 679,20 €
Résultats cumulés 2024 y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)		907 769,50 €	988 098,43 €	80 328,93 €

Le président propose d'inscrire au BP 2025

- 80 328.93 € au compte 002 résultat de fonctionnement reporté (fonctionnement recette)
- 89 394.73 € au compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé (recette de d'investissement)
- 89 394.73 en solde d'exécution reporté (investissement dépenses)

Le conseil syndical

Après en avoir délibéré, pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Valide les affectations du résultat

4. Vote du Budget Primitif 2025.

Présentation du bilan financier de l'opération agrandissement du groupe scolaire :

- Section de fonctionnement équilibrée à : 567 992,48 €
- Section d'investissement équilibrée à : 250 356,79 €

Le conseil syndical

Après en avoir délibéré, pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Valide les affectations du résultat.

5. Tarif centre de loisir juillet 2025.

Rappel : les tarifs et la fréquentation sont à la semaine

Pas de changement pour le tarif des activités

Nouveau tarif pour les repas : +4 € soit 22.5 € la semaine

Tarifs	3 communes			Extérieur	
	Activités	Repas		Activités	Repas
Q CAF 1	77 €	22.5 €		97 €	22.5 €
Q CAF 2	79 €	22.5 €		99 €	22.5 €
MSA	95 €	22.5 €		109.5 €	22.5 €

Le conseil syndical

Après en avoir délibéré, pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Valide les nouveaux tarifs

6. Aides aux devoirs.

Le président rappelle

- Ce sont les professeurs (Mme DESMOULIN et Mme RIGOLO, Mme DEANDRADE) qui assurent l'encadrement dans une classe de l'école
- Lundis, mardis et jeudis du temps scolaire
- Le temps se déroule de la manière suivante : 17h00 à 17h15 récréation 17h15 à 18h00 aide aux devoirs.
- La fréquentation et d'en moyenne 7 enfants, ce sont à 90 % les même enfants qui reviennent
- Les professeurs souhaitent continuer à proposer ce service
- Le tarif a été fixé à 2.5 € (0.5€ de plus qu'une heure de garderie)
- Bilan financier : professeur : 2214.53, recette : 1287.50€ cout : 927.5€

Le conseil syndical

Après en avoir délibéré, pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Décide :

De prolonger pour l'année 2025-2026 l'aide aux devoirs

De maintenir le tarif de 2.5€

7. Admission en Non-Valeur.

La trésorerie demande la validation des ANV suivante :

Accepte la mise en non-valeur de de 0.97 € ,

Refuse les 3 autres demandes, le maire de Brugny essaie de contacter la famille pour recouvrir ces sommes

Les membres et le président sont surpris de ne pas avoir été avisé plutôt pour contacter directement les familles

Le conseil syndical

Après en avoir délibéré, pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Décide :

Accepte la mise en ANV de 0.97€

Refuse l'ANV des 3 factures

8. Subvention école.

L'école élémentaire et maternelle sollicite le SISCOBAVI pour une subvention classe découverte : venue du cirque

Lecture de la demande

Cout total : 8285€ réparti en 1/3 coopérative scolaire, 1/3 APE et 1/3 SISCOBAVI

L'école demande une subvention de 2761 €

Le conseil syndical

Après en avoir délibéré, pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Décide : de verser la subvention à l'école

9. Questions diverses.

- Pas de mise en place de la protection social en 2025 suite à un bug informatique. Le centre de gestion refuse une entrée en cours d'année.
Mme FONTANESI rappelle que c'est obligatoire et qu'il faut souscrire auprès d'un organisme agréé jusqu'au 31/12/2025
- Mme Fontanesi présente le projet d'installation d'une plaque « Ici commence la Mer », mené par l'association Lions Club d'Epernay et des plaques est offerte par un entrepreneur. l'école élémentaire à été sollicité pour sensibiliser les enfants, cette démarche s'inscrit dans le projet de l'école pour être labélisé E3D (tri des déchet, sensibilisation à l'environnement et cycle de l'eau)
L'inauguration aura lieu le 24 mai à 10, des invitations seront transmissent prochainement.

Fin de séance 20h30